

Vous avez la possibilité de prolonger vos documents de 14 jours. La prolongation peut se faire :

- sur place ou par téléphone (au 04.94.00.11.30) en vous adressant à l'équipe de la médiathèque,

- depuis le site, en accédant à votre compte (identification nécessaire) puis en sélectionnant le(s) document(s) à prolonger.

Attention, ce service est accessible seulement si vos documents ne sont pas en retard, s'ils ne sont pas réservés par d'autres adhérents et si ce ne sont pas des nouveautés.